

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION

INITIATION A LA PROGRESSION DANS LES ARBRES

PUBLIC VISE – PRE REQUIS NECESSAIRES

- Toute personne expérimentée ou non, appelée dans le cadre de ses fonctions, de manière exceptionnelle ou régulière, à effectuer des travaux en hauteur dans les arbres sous la supervision d'un élagueur diplômé.
- Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

OBJECTIFS

- D'identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur.
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collectives et individuelle).
- Savoir utiliser les équipements de protection individuel (EPI) concernant le travail en hauteur et être capable de vérifier le matériel afin de détecter toute anomalie.
- Choisir un ancrage approprié.
- Utiliser un système de liaison.
- Savoir accéder à son poste de travail.
- Savoir progresser dans les arbres.
- Assurer la surveillance des travailleurs.
- Savoir se déplacer dans les arbres en sécurité par le moyen de griffes.
- Être initié au secours dans les arbres.

PROGRAMME DETAILLE

JOUR 1

Législation et généralités sur le déplacement dans les arbres.
Découverte du matériel / S'équiper en EPI.
Nœuds / Matelotage.

JOUR 2

Échauffements et étirements, risques corporels, sanitaires et physiques liés au métier.
Lancer de sac.
Utiliser une échelle.
Installer une corde dans un arbre.
Analyse de risques.

JOUR 3

Installation fausses fourches.
Techniques d'ascension : sur un brin, alternatif, footlock.
Analyse de risques.

JOUR 4

Analyse de risques.
Techniques d'ascension : sur un brin, alternatif, footlock.

JOUR 5

Matelotage.

Déplacement dans l'arbre et la couronne.

JOUR 6

Déplacement dans l'arbre et sa couronne.
Evaluation technique et théorique des apprenants.

JOUR 7

Présentation du matériel pour la technique de grimpe et mise en situation.
Démonstration et mise en situation du secours sur griffes.

JOUR 8

Révisions.
Le secours : comment réagir en cas d'accident.

JOUR 9

Evaluation des apprenants sur le déplacement sur griffes et les notions de premiers secours.

JOUR 10

Test et bilan général

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation théorique en salle (14 heures) :

Animation par le formateur et exercices en groupe.

Formation pratique (56 heures) :

Explication préliminaire par le formateur à tout le groupe puis démonstration par le formateur.
Ensuite chaque stagiaire effectue des manœuvres sous la direction du formateur (sur site, équipés des moyens traditionnels utilisés).
L'encadrement de la formation est assuré par un professionnel de la formation diplômé et qualifié pour le travail en hauteur et l'élagage.

DEROULEMENT DU STAGE

Date de formation : A déterminer

Durée de la formation : 70 heures

Nombre de stagiaires maximum : 4

Logistique : Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adapté, d'EPI normés et en bon état (harnais, longes souples et armées, rappel à deux épissures minimum 30 mètres, fausse-fourche classique ou étrangleuse, trois cordelettes à Prussik, six mousquetons triple lock, sac et cordelette à lancer, casque, chaussures de grimpe et griffes). Les vêtements anti-coupures ne sont pas nécessaires, il n'est pas fait usage d'outils de coupe durant cette formation.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RESULTATS

Durant la formation :

La présence du stagiaire sera chaque jour notée sur une feuille d'émargement.

Evaluation des connaissances et du savoir-faire tout au long de la formation.

Une évaluation finale est réalisée le dernier jour de formation.

A l'issue de la formation :

Un questionnaire permettra à chacun des participants de noter par des questions fermées leur appréciation du cadre d'accueil et du formateur.

Une attestation de validation de la formation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.